

Communiqué de presse

BAYER FRANCE POURSUIT SON ENGAGEMENT INITIÉ EN 2019 POUR LA REVITALISATION DU TERRITOIRE

- L'engagement commun entre l'État dans le Rhône et l'entreprise Bayer France a permis de soutenir la création de près de 136 emplois, plus que l'objectif initialement fixé de 101.
 - Bayer France soutient des projets de proximité, principalement là où elle est implantée mais aussi en dehors de la métropole lyonnaise. Entre 2019 et 2022, 7 projets ont été soutenus par Bayer France.
 - L'action conjointe de Bayer France et de l'État dans le Rhône en faveur du développement économique local continuera à porter ses fruits dans les années à venir.
-

Lyon le 7 mars 2023. Lors de la clôture récente de la convention de revitalisation, signée le 9 juillet 2019 entre l'État dans le Rhône et l'entreprise Bayer France, le bilan final a permis de mettre en évidence la bonne collaboration entre les services de l'État et l'entreprise. Cet engagement commun a permis de soutenir la création de près de 136 emplois, plus que l'objectif initialement fixé de 101.

Le plan d'actions de revitalisation défini dans cette convention a eu pour objectifs de :

- soutenir des actions en faveur du développement économique des entreprises ;
- d'accorder :
 - des aides financières à des projets de créations/reprises d'activités (à but lucratif ou non) en vue du développement d'activités et d'emplois,
 - des aides en faveur du développement des compétences de la valorisation des ressources humaines, de la lutte contre la précarité par le soutien à l'activité professionnelle et au retour à l'emploi de personnes fragiles, sur le marché du travail.

Selon Vanina Nicoli, Préfète, secrétaire générale de la Préfecture du Rhône qui s'exprimait lors du Comité de pilotage du FDR-Rhône 15 décembre 2022 : "20 ans après la création du dispositif, le bilan montre que partant d'une situation sombre née d'une destruction de l'emploi sur un territoire, la démarche de revitalisation permet de générer un effet positif fort sur ce territoire initialement affecté par les suppressions d'emploi". C'est dans cette logique réparatrice que les entreprises sont tenues de contribuer à la recréation d'activités et au développement des emplois dans ces territoires, avec pour objectif de compenser autant d'emplois qu'elles n'en ont supprimés. Bayer s'est inscrit dans cette démarche en collaboration avec l'État.

Forte de son savoir-faire en tant qu'acteur engagé au plus proche des territoires, Bayer France a souhaité s'impliquer, aux côtés de l'État, dans la répartition du budget consacré à la revitalisation des territoires. L'entreprise soutient ainsi des projets de proximité, principalement là où elle est implantée mais aussi en dehors de la métropole lyonnaise, au regard de la qualité et de la pertinence des projets sélectionnés.

Entre 2019 et 2022, 7 projets ont été soutenus par Bayer France dans le cadre de 2 objectifs :

1^{er} objectif : Accompagner la mise à l'emploi des personnes les plus fragiles dans une démarche d'inclusion :

Action 1 - Création d'un organisme de formation adapté aux personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé afin de les accompagner en emploi, avec l'organisme porteur de cette initiative : **HandiShare - 19 emplois créés.**

Action 2 - Soutien d'une démarche innovante d'accompagnement à l'emploi de personnes atteintes de troubles du spectre autistique, « De l'autisme à l'emploi » avec l'organisme porteur de cette initiative : **Handi Lyon Rhône - 11 emplois créés.** Et accompagnement socio-professionnel de 15 personnes vers l'emploi et l'alternance, sourcing en QPV.

Action 3 - Soutien au projet de développement de l'accompagnement de personnes en situation de handicap avec l'organisme porteur de cette initiative : **Co'Naissances - 29 emplois créés.**

Action 4 - Soutien au projet de 2 promotions d'alternants en situation de handicap, avec l'organisme porteur de cette initiative : **Handi Lyon Rhône - 6 apprentis placés.** *Le projet visait l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi ayant le titre de bénéficiaire de la loi de 2005 (obligation d'emploi des travailleurs handicapés) via une solution innovante de mise à l'emploi en associant un process de recrutement en alternance à temps partagé et un accompagnement spécifique. Soutien sur deux promotions 2019-2020 et 2020-2021.*

Action 5 - Soutien du développement d'une activité d'espace vert d'une entreprise adaptée intégrant des travailleurs handicapés (aide à l'investissement par l'achat d'un véhicule électrique), avec l'organisme porteur de cette initiative : **Sol' Act création d'1 emploi direct.**

Action 6 - Soutien du projet visant l'accompagnement de 3 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) via la mise en place d'un mécénat de compétences par 10 demandeurs d'emploi, avec l'organisme porteur de cette initiative : **Pro Bono - 10 emplois créés.**

2^{ème} objectif : Accompagner des entreprises en développement dans le secteur de la santé et/ou de l'alimentation

Action 7 - **Soutien** d'un réseau d'accompagnement d'entreprises en développement, prioritairement dans le secteur de la santé et/ou de l'alimentation, avec l'organisme porteur de cette initiative : **Réseau entreprendre Rhône - 20 emplois créés.** Cette association de chefs d'entreprises a pour vocation : l'accompagnement des créateurs et repreneurs des futures PME et PMI, l'aide au financement de leur projet et la mise en réseau des porteurs de projets qui les accompagne.

En 2021, Bayer France a signé une nouvelle convention de revitalisation se déclinant selon deux axes :

1^{er} axe : Des actions liées à la RSE (soutien aux structures d'aide à l'emploi des personnes les plus éloignées).

2^{ème} axe : Des actions en lien avec le développement des emplois et le soutien aux entreprises créatrices d'emploi dont un abondement au titre du fonds départemental de revitalisation du Rhône.

Dans le cadre de ce second axe, BAYER France a souhaité soutenir une filière en particulier, à savoir celle œuvrant dans la transition écologique, pour soutenir des entreprises localisées, innovantes et créatrices d'emplois.

/// La Tannerie Végétale (Villeurbanne) - Objectif : 13 emplois à créer.



Activité : Conception et fabrication d'un matériau souple éco-conçu, alternative au cuir et simili pour la maroquinerie et le luxe

1 Mise au point d'un matériau inédit sur le marché à partir de protéines végétales bio sourcées (coproduits de l'agriculture), dont la structure chimique imite celle du cuir et a les mêmes propriétés techniques - Matériau 100% biodégradable et recyclable, « 0 animal », « 0 pétrochimie », très faible empreinte carbone <4kgCO₂/m².

2 Innovation de rupture brevetée (formulation & procédé de fabrication/extrusion calandrage), disponible en rouleau.

Objectif de la tannerie végétale : Devenir un partenaire clé des maisons de luxe en les accompagnant dans leur transition environnementale et en leur proposant des innovations durables nobles et uniques au monde.

/// la Manufacture bois paille (Villefranche sur Saône) - Objectif : 10 emplois à créer



Activité : Conception et fabrication hors site de solutions constructives ossatures bois isolées en bottes de paille, destinées à tous types de constructions maison individuelle, bâtiment tertiaire industriel, logement collectif, ERP

Exploitation d'un process industriel innovant et breveté mécanisation de l'assemblage caisson bois/botte de paille, production de gros volumes prix de revient compétitifs par rapport à des matériaux traditionnels et des méthodes artisanales

Objectif de la Manufacture Bois-Paille : Contribuer à la décarbonation du secteur de la construction en facilitant l'accès à ce matériau qu'est la paille. A l'horizon de 3 ans : l'entreprise se donne pour défi de stocker plus de 300 tonnes de CO2/an et construire « proprement », à grande échelle et pour tous.

De plus toujours dans le cadre du soutien au développement local des projets d'entreprise, **Bayer France** a contribué au Fonds départemental de revitalisation du Rhône pour soutenir la création de **40 emplois**. Outre sa participation financière à ce Fonds, **Bayer France** siège avec d'autres entreprises **au comité d'engagement** afin de sélectionner des TPE-PME en développement et valider l'octroi de prêt d'honneur à leurs dirigeants. Cet outil initié conjointement avec les services de l'Etat vient compléter la palette de mesures dédiées au développement économique local.

À propos du dispositif de revitalisation dans le Rhône

C'est ici même dans le Rhône que la démarche de revitalisation des territoires a vu le jour.

Le Rhône est d'ailleurs un territoire majeur du dispositif avec un fonds départemental de revitalisation (FDR) des plus dynamiques de France. Depuis la création du fonds en 2016, 33 entreprises ont été accompagnées, 47 prêts décaissés générant un total de 149 emplois créés pour 1 317 500 euros versés. Une dizaine de conventions sont également en cours de mises en œuvre pour un total d'environ 1 470 700 euros répartis sur le territoire au profit d'actions créatrices d'emplois.

À propos de Bayer

Bayer est un groupe international des Sciences de la vie, dont les cœurs de métier sont la santé et l'agriculture. Les produits et services de Bayer sont conçus pour répondre aux défis d'une population mondiale croissante et vieillissante, en protégeant chacun au quotidien. Créant de la valeur par l'innovation et la science, Bayer s'engage fortement en matière de développement durable et adopte une conduite transparente et responsable de ses activités. En 2022, Bayer comptait plus de 101 400 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 50,7 milliards d'euros. Le Groupe a consacré 6,6 milliards d'euros à la R&D. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.bayer.fr ou abonnez-vous au compte Twitter de Bayer France.

Contacts

Justine Sénéchal

Bayer France

justine.senechal@bayer.com

07 88 63 93 35